



Un jeune public attentif aux explications de Clément Sene (élève de troisième). - (dr)

Mardi après-midi, les élèves de troisième des ateliers espace rural environnement et habitat construction du collège-lycée EREA de Saint-Aubin-le-Cloud présentaient leur projet «Végétalisation de la cour A.Servant d'Ardin» devant les 62 enfants du primaire (du CP au CM2) très impliqués. Les collégiens ont maîtrisé l'outil Power Point avec succès et dévoilaient les végétaux qu'ils vont planter : une haie persistante et fleurie mais aussi des nichoirs à oiseaux et insectes, des supports en bois pour plantes grimpantes, un parcours de gymnastique. Ensuite collégiens et primaires ont pris les mesures du chantier et tracé au sol l'implantation de l'aménagement.

Une envie de cour verdoyante

Tout commence l'année dernière, avec l'équipe enseignante de l'école primaire Albert-Servant. Celle-ci désire végétaliser sa cour pour la rendre agréable aux élèves mais aussi en les y associant. Le maire, J.-P. Rimbeau, déjà en partenariat avec l'EREA collège-lycée pour le fleurissement des vasques de la commune avec les classes de CAPA productions florales et légumières, suggère un projet interétablissement. Un projet naît intégrant trois classes de troisième des ateliers suivants : espace rural environnement, habitat construction et hygiène alimentation service. Chaque atelier intervient à tour de rôle avec les primaires selon la progression du chantier qui dure toute l'année scolaire (prochains travaux d'implantation : février, mars, avril). L'atelier HAS fêtera l'achèvement et l'inauguration de l'aménagement paysager par la préparation d'un goûter. « *Ces travaux permettent de valoriser nos élèves tout en les éduquant au développement durable* », souligne Jérémie Villain, professeur d'horticulture. Ainsi toutes les compétences sont assemblées dans un but créatif et collectif. C'est un véritable cas d'école pour les collégiens ainsi qu'une rencontre extraordinaire pour les plus jeunes où se constitue un dialogue innovant.

Source : extrait de la Nouvelle République du 26/01/11.